

FICHE N°2 - PROFESSIONS – PCS-ESE 2003

THÉSAURUS DES PROFESSIONS
THÉSAURUS RETENU -THÉSAURUS EXISTANT : PCS-ESE 2003

Options écartées : les trois thésaurus existants avaient des qualités ; le choix a donc été difficile.

- **CITP 2008** Classification Internationale Type des Professions du BIT
A certes l'avantage d'être internationale, et utilisée dans les publications médicales, mais n'est ni commune aux employeurs ni à l'Insee ; de plus est peu connue des acteurs des SIST ;
- **ROME de l'ANPE** : est adapté aux codages des professions mais ne donne pas de renseignements sur le statut socioprofessionnel ; donc ne permet pas d'exploitation des liens nuisances/statuts.
Contient moins de renseignements sur la qualification et le statut que la PCS-ESE
Est franco-française (certes PCS-ESE aussi) mais n'a pas l'avantage d'être utilisée par l'Insee.
N'est pas utilisée par les employeurs pour coder les métiers.

Raisons du choix PCS-ESE 2003 de l'Insee

La nomenclature des Professions et **Catégories Socioprofessionnelles des Emplois Salariés d'Entreprise (PCS-ESE)** sert aux entreprises du secteur privé à codifier la profession de leurs salariés dans les formulaires administratifs ou d'enquête statistique. Elle est utilisée par l'employeur, qui identifie chaque salarié par un code existant dans cette nomenclature pour remplir la déclaration annuelle de données sociales (DADS). Il est donc envisageable que les employeurs fournissent cette information à leur SIST, comme cela est testé actuellement dans certains Services.

" *C'est la nomenclature PCS-ESE qu'il convient d'utiliser pour coder la profession de vos salariés dans votre déclaration annuelle de données sociales (DADS), ainsi que dans les formulaires administratifs et les enquêtes statistiques du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale* ". Selon le site de l'INSEE

Le codage dans les sources administratives relatives aux emplois salariés d'entreprise doit s'appuyer sur la PCS-ESE 2003 (arrêté paru au Journal Officiel du 20 février 2003, sous le numéro NOR : ECOS0360002S).

Recommandations



Selon les recommandations de la HAS de Janvier 2009 sur le Dossier Médical en Santé au Travail par la méthode du Consensus formalisé :
3.2 Contenu du dossier

Une partie des informations nécessaires à l'élaboration du contenu du DMST, notamment socio-administratives ou concernant l'emploi, est disponible au sein de l'entreprise et doit être transmise par l'entreprise afin d'être intégrée au DMST.

Selon le site de l'Insee

C'est la nomenclature PCS-ESE qu'il convient d'utiliser pour coder la profession de vos salariés dans votre déclaration annuelle de données sociales (DADS), ainsi que dans les formulaires administratifs et les enquêtes statistiques du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Le codage dans les sources administratives relatives aux emplois salariés d'entreprise doit s'appuyer sur la PCS-ESE 2003 (arrêté paru au Journal Officiel du 20 février 2003, sous le numéro NOR : ECOS0360002S).

Caractéristiques du thésaurus

Très précise - avec 412 codes, la PCS-ESE donne des informations sur la taille de l'entreprise et la qualification des salariés en plus des informations sur les métiers, permettant ainsi des études sur les liens entre statut socio-professionnel et certaines nuisances ou certains effets sur la santé. Elle facilite donc les rapprochements avec les études socio économiques faites par l'Insee qui utilise cette nomenclature.

Structure et modalités d'usage du thésaurus : PCS-ESE 2003 : Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles de l'Insee

- **3 chiffres et une lettre ; 3 niveaux emboîtés** :
 - le premier chiffre correspond au code CS-ESE agrégé en 6 postes ;
 - les deux premiers chiffres correspondent aux catégories socioprofessionnelles, code CS-ESE détaillé en 29 postes ;
 - les quatre caractères correspondent aux professions, code PCS-ESE, en 412 postes.

Le document de référence (brochure PCS-ESE) de 235 pages est disponible à la vente dans tous les points de vente de l'Insee. Ce document présente en détail la nomenclature PCS-ESE 2003, notamment les nouvelles professions.

Exemple de recherche de l'appellation PCS-ESE d'un métier

Rechercher et remplacer

Rechercher Remplacer

Rechercher : COIFFEUR

Options >>

Rechercher tout Suivant Fermer

265	553c	Autres vendeurs non spécialisés		
266	554a	Vendeurs en alimentation		
267	554b	Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer		
268	554c	Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage		
269	554d	Vendeurs du commerce de fleurs		
270	554e	Vendeurs en habillement et articles de sport		
271	554f	Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique		
272	554g	Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)		
273	554h	Vendeurs de tabac, presse et articles divers		
274	554j	Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)		
275	555a	Vendeurs par correspondance, télévendeurs		
276	556a	Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires		
277	561b	Serveurs, commis de restaurant, garçons qualifiés		
278	561c	Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés		
279	561d	Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration		
280	561e	Employés de l'hôtellerie : réception et hall		
281	561f	Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie		
282	562a	Manucures, esthéticiens		
283	562b	Coiffeurs		
284	563a	Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil		
285	563b	Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales		
286	563c	Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers		
287	564a	Concierges, gardiens d'immeubles		
288	564b	Employés des services divers		
289	621a	Chefs d'équipe du gros oeuvre et des travaux publics		
290	621b	Ouvriers qualifiés du travail du béton		
291	621c	Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics		
292	621d	Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications		
293	621e	Autres ouvriers qualifiés des travaux publics		
294	621f	Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)		
295	621g	Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (car		
296	622a	Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électro		